

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du 21 mars 2024

Nombre de

conseillers

En exercice : 8

Présents :

Votants :

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 1

Date de
convocation :

12/03/2024

Date d'affichage :

12/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Roger BRUN, Sonia FAGOT, Isabelle LELIARD, Pierre MIDOL, Dominique MONNIER, Valentin TRESY.

Absents :

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

OBJ. : SUBVENTION ECOLE SAINT-LOUIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Considérant le courrier de l'école St Louis Notre Dame daté du 19 février 2024 demandant l'attribution d'une subvention de 336 euros par élève de primaire et 1118 euros par élève de maternelle, pour un total de 672 euros.

Le Conseil, à 1 contre, 1 abstention et 6 pour,

Attribue à l'école St Louis Notre Dame la totalité de la subvention de 672 euros.

Autorise le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent



La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD

